

Fiche 14 LE SOCLE COMMUN

I. Qu'est-ce que le socle commun ?

Le socle commun présente ce que tout élève doit savoir et maîtriser à la fin de la scolarité obligatoire.

Il est **le ciment de la Nation** : il s'agit d'un ensemble de valeurs, de savoirs, de langages et de pratiques pour réussir sa scolarité, sa vie d'individu et de futur citoyen. Son acquisition repose sur la mobilisation de l'École et son contenu doit être acquis, dans sa globalité, en fin de scolarité obligatoire (16 ans révolus). Ce socle commun a été institué par la loi « d'orientation et de programmes pour l'avenir de l'école » du **23 avril 2005**.

→ Ensemble de « **compétences clés pour l'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie** », comme le précise le Parlement Européen et le Conseil de l'Union européenne.

→ **référence commune**, pour tous ceux qui confient leurs enfants à l'École, mais aussi pour tous les enseignants. / **Attention** : l'enseignement obligatoire ne se réduit pas au socle commun bien qu'il en soit le fondement. Il permet de donner du sens à la culture scolaire fondamentale.

La **loi du 8 juillet 2013** pour la refondation de la République rénove le socle commun : il s'appelle désormais « le socle commun de connaissances, compétences et de culture. »

Maîtriser le socle commun permet l'insertion professionnelle, sociale et civique des élèves.

Le décret du **23 avril 2015** apporte une évolution du socle commun, il annule et remplace le précédent de 2013 et le structure différemment. Les domaines de compétences qui suivent sont liés au socle commun actuellement en vigueur.

II. Les domaines de compétences à acquérir (5 grands domaines)

- **Domaine 1 : Les langages pour penser et communiquer** →

L'objectif visé est de comprendre et s'exprimer en utilisant 4 types de langage.

Priorité absolue : la maîtrise de la langue française / la maîtrise des langues vivantes étrangères / la maîtrise des langages mathématiques, scientifiques et informatiques / Les langages des arts et du corps.

- **Domaine 2 : Les méthodes et outils pour apprendre** →

L'objectif visé est d'apprendre à apprendre, seul ou en collectif, dans la classe ou en dehors.

Cela passe par l'accès à l'information, la maîtrise des outils numériques, la conduite de projets et l'organisation des apprentissages.

- **Domaine 3 : La formation de la personne et du citoyen** →

L'objectif visé est de transmettre les valeurs fondamentales et les principes relatifs à la Constitution.

Cela passe par l'apprentissage de la vie en société, en collectivité et de la citoyenneté.

Cela est également lié à la formation morale et civique ainsi qu'au respect des choix personnels et des responsabilités individuelles.

- **Domaine 4 : Les systèmes naturels et les systèmes techniques**

L'objectif visé est de fournir à l'élève les fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique.

Cela passe par une approche scientifique et technologique de la Terre et de l'Univers, la curiosité et le sens de l'observation et la capacité à résoudre des problèmes.

- **Domaine 5 : La représentation du monde et de l'activité humaine**

L'objectif visé est de développer une conscience de l'espace géographique et du temps historique.

Cela passe par la compréhension des sociétés dans le temps et dans l'espace. Cela est lié à l'interprétation des productions culturelles humaines ainsi qu'à la connaissance du monde social contemporain.

